

## Épreuve composée

### Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10points)

Cette partie comporte trois documents.

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les institutions et les droits de propriété jouent un rôle dans la croissance économique.**

#### DOCUMENT 1

Un grand nombre d'études économiques réalisées ces dernières années suggèrent que les institutions sont vitales pour le développement et la croissance économiques. Se fondant sur le PIB par habitant comme mesure du développement économique, les économistes constatent en général que les écarts internationaux (les revenus annuels par habitant allant d'une centaine de dollars seulement dans certaines régions subsahariennes à plus de 40.000 dollars dans certaines économies avancées) sont étroitement liés à des différences dans la qualité des institutions. Une étude du FMI fait le point sur les récents travaux consacrés à l'influence des institutions sur trois dimensions des résultats économiques (niveau de développement, croissance et instabilité de la croissance)[...]

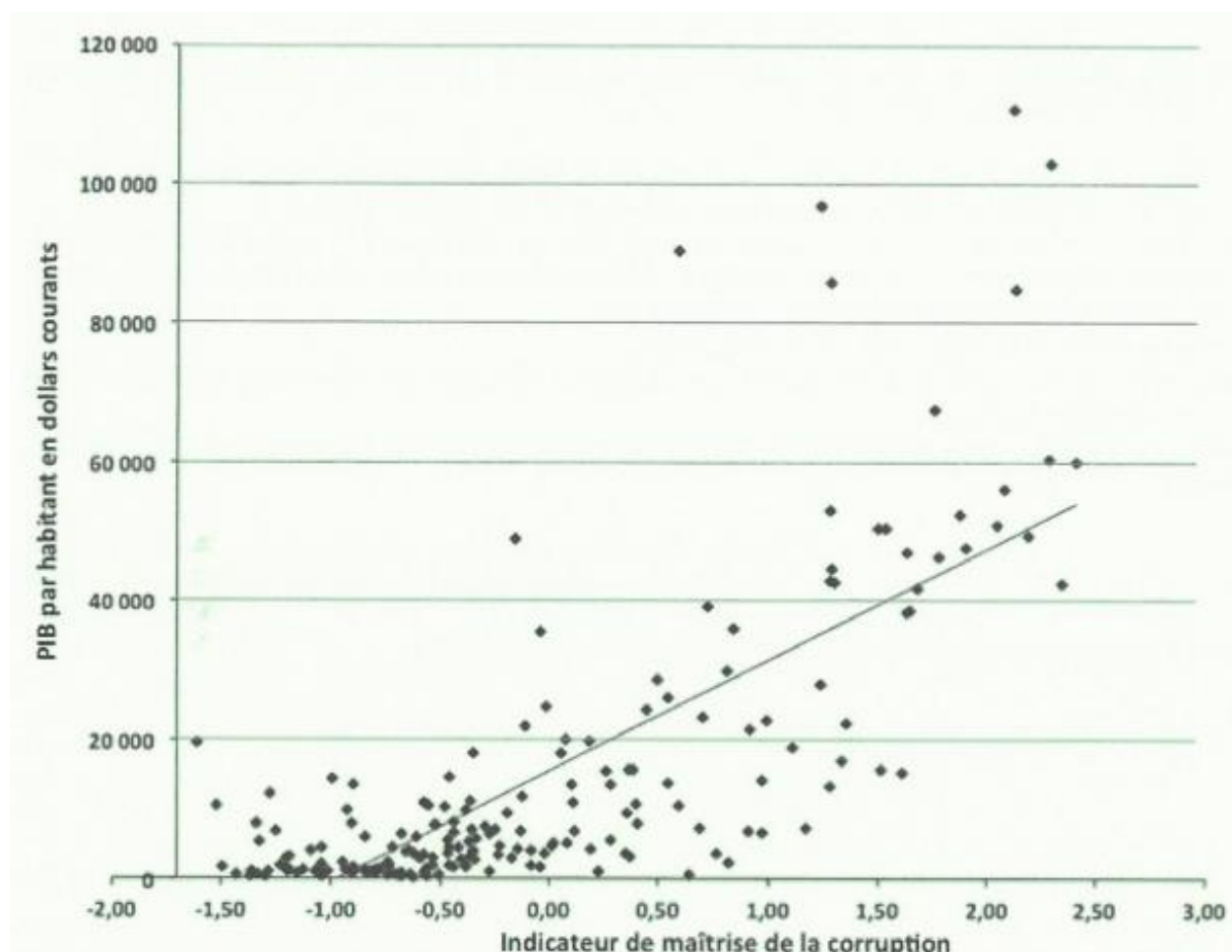
Selon l'étude, les institutions ont un effet statistiquement significatif sur les résultats économiques : elles accroissent [...] le PIB par habitant, et ce, peu importe que la qualité des institutions soit mesurée à l'aide d'indicateurs globaux [...] ou plus spécifiques (tels que le degré de protection des droits de propriété ou d'application de l'état de droit) [...].

Il apparaît donc que les pays en développement pourraient sensiblement améliorer leurs résultats économiques en renforçant leurs institutions. Par exemple, comme l'indique le graphique 1, si la qualité moyenne des institutions en Afrique subsaharienne rattrapait celle des pays asiatiques en développement, le revenu par habitant de la région s'élèverait de 80 %, passant d'environ 800 dollars à plus de 1.400 dollars. [...] Le revenu régional serait multiplié par 2,5 si le renforcement des institutions permettait d'aligner leur qualité sur la moyenne de tous les pays étudiés; les gains seraient nettement supérieurs si leur qualité atteignait celle observée dans les économies avancées.

Source : « Qualité des institutions et résultats économiques : un lien vraiment étroit ? », Hali EDISON, *Finances et Développement*, FMI, juin 2003.

## DOCUMENT 2

### PIB par habitant et maîtrise de la corruption en 2013



Source : Banque mondiale, 2015.

#### Notes

- Chaque point représente un pays.
- L'indicateur de maîtrise de la corruption mesure la capacité d'un pays à contrôler la corruption des pouvoirs publics. Sur une échelle de -2,5 à 2,5, plus l'indicateur est élevé, plus la corruption est maîtrisée.
- Si la corrélation entre le PIB par habitant et l'indicateur de maîtrise de la corruption était parfaite, alors tous les points se situeraient sur la droite représentée sur le graphique.

### DOCUMENT 3

Au sens de la propriété industrielle, le brevet protège une invention technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une nouvelle solution technique à un problème technique donné.

En effet, vous ne pouvez pas protéger une idée par un brevet ! Seuls les moyens techniques mis en œuvre pour la concrétiser le seront.

[...]

- En déposant votre brevet à l'Institut national de la propriété intellectuelle vous obtenez un monopole d'exploitation\* sur le territoire une durée maximale de 20 ans.
- Vous êtes ainsi le seul à pouvoir l'utiliser et vous pouvez interdire toute exploitation (utilisation, fabrication, importation...) de votre invention effectuée sans votre autorisation. Vous pouvez poursuivre les contrefacteurs<sup>2</sup> devant les tribunaux.
- Le brevet renforce la valeur de votre entreprise [...].
- Il vous donne les moyens de conquérir de nouveaux marchés par des dépôts à l'étranger et des concessions de licence.
- Grâce au brevet, vous rentabilisez une partie de la recherche effectuée et générez des revenus.

Source : Brochure « Protéger ses créations » Institut national de la propriété industrielle (INPI), mars 2013.

\* Personnes qui exploitent une invention sans l'autorisation de l'inventeur.